

16/03/2022

Présentation du projet solidaire « Mod'Horizon » Mercredi 16 mars 2022 à 14h

Démarré en 2020 à l'initiative de la commission solidarité du Conseil des Ados (CDA), le projet Mod'Horizon solidaire est une action solidaire. Initialement, cette action avait également vocation à comporter une dimension développement durable. Les conseillers ont récupéré de vieux vêtements usagés afin de leur donner une seconde vie en les transformant en sacs. En raison de la crise sanitaire, ce projet a été amené à évoluer et des sacs ont été acquis et ont été remplis de produits de première nécessité pour les remettre aux personnes se trouvant en grande précarité, dont des personnes sans domicile fixe.

Les conseillers enfants de la commission Vivre-ensemble ont rejoint ce projet en 2021, car ils souhaitent également pouvoir mener une action de solidarité vis-à-vis de mulhousiens en situation de précarité.

La commission Vivre-ensemble du Conseil Municipal des Enfants (CME) a décidé de s'occuper de la partie vêtements chauds, à savoir des bonnets et écharpes qui compléteront les sacs.

L'association mulhousienne « Le Gang des Tricoteuses », sollicitée pour l'occasion, a répondu positivement à leur demande. Grâce aux membres et à leur important réseau, de nombreux bonnets et écharpes ont été tricotés en quelques semaines. En parallèle, l'association est intervenue en réunion de commission pour proposer aux conseillers enfants des ateliers de fabrication de pompons ; pompons qui ont permis de customiser les bonnets, écharpes et sacs.

Ces kits (sacs, bonnets et écharpes) seront enrichis de produits d'hygiène et de denrées alimentaires ciblés par l'ordre de Malte, association à qui ils seront remis. L'association se chargera ensuite de distribuer ces kits aux personnes dans le besoin, lors de leurs maraudes, des distributions alimentaires ou encore lors des petits déjeuners de rue.

Il est à noter que cette action a été financée dans le cadre de l'appel à projets « Jeunes citoyens » 2021 de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), de la Collectivité Européenne d'Alsace (CeA) et de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) à hauteur de 500 € de la CAF et de 500 € de la MSA.

CONTACT PRESSE

Nina OUMEDJKANE

Tél. : 03 89 32 59 92 / Port. : 06 29 68 13 46

nina.oumedjkane@mulhouse-alsace.fr